



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 31/01/2014



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 31 janvier 2014

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 31 janvier 2014, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Renouvellement du marché des collectes des déchets à Liège
- Ouverture de la Mairie de quartier « Guillemins »
- Animations pour les artistes en herbe autour des portraits de collection

Renouvellement du marché des collectes des déchets à Liège

M. André SCHROYEN, Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale, a fait au Collège communal une communication relative au renouvellement du marché des collectes des déchets à Liège.

Pour rappel, l'actuel marché public régissant la collecte des déchets provenant de l'activité des ménages et assimilés et la réalisation de prestations ponctuelles de nettoyage sur le territoire de la Ville de Liège arrivera à échéance le 30 juin 2015.

Bien que le fonctionnement actuellement en vigueur donne satisfaction, tant en terme de propreté urbaine qu'en terme de réduction du tonnage de déchets, la Ville de Liège, en collaboration avec Intradel, a souhaité profiter du renouvellement du marché de collecte pour mener une réflexion approfondie dans le but d'améliorer encore ce système de collecte.

En sa séance du 30 septembre 2013, le Conseil communal a ainsi décidé de confier à l'Intercommunale S.C.R.L. « Intradel », entre autres, la collecte des principales fractions de déchets, au travers de conteneurs en ce qui concerne les déchets ménagers et organiques.

Cette décision a été assortie d'une condition résolutoire, à savoir la nullité desdites décisions dans le cas où le cahier des charges destiné à régir le marché de collectes lancé par l'Intercommunale n'est pas approuvé par l'Autorité communale au plus tard le 28 février 2014.

Un travail minutieux de cartographie des quartiers a aussitôt débuté, réalisé en étroite collaboration par la Ville de Liège et Intradel. Pour effectuer cette mission de manière objective, un logigramme a été élaboré, contenant 5 paramètres (accès pour les camions de collectes, mobilité des piétons, sécurité des piétons, type de logement, type d'habitat).

Cette analyse approfondie a été réalisée sur 6 quartiers, débouchant sur un taux d'exception (= maintien de sacs poubelles) relativement élevé dans plusieurs quartiers : Outremeuse (98,11%), Hyper-Centre (97,11%), Saint-Léonard (81,19%), Jupille (15,51%), Wandre (14,32%) et Angleur (5,19%).

Pour les autres quartiers, une simulation basée sur les seuls critères du type de logement et du type d'habitat a été opérée, démontrant pareillement qu'une généralisation suffisamment grande du dispositif de conteneurs est difficilement envisageable.

Plus précisément, le nombre d'exceptions en termes de logements pour l'ensemble du territoire est de 43.098 sur un total de 91.042 logements (47,33%), concernant 93.897 habitants (commerçants, professions libérales, et résidents compris) sur 205.924 (45,59%).

Sur base du rapport fourni par l'Echevin André SCHROYEN, et compte tenu des difficultés pour gérer un système avec un taux d'exceptions aussi important, le Collège a donc décidé de ne pas soumettre le cahier des charges d'Intradel à l'approbation du Conseil communal. Dès lors, la condition résolutoire (à savoir l'accord sur le cahier de charges) n'étant pas remplie, le dessaisissement en faveur d'Intradel se trouve de facto annulé.

La Ville de Liège lancera par conséquent son propre marché public en la matière, où le recours aux conteneurs à déchets organiques se fera, comme c'est le cas depuis 2011, sur base volontaire.

Cependant, considérant la fraction organique comme une fraction importante de la poubelle ménagère, sur laquelle il est possible d'agir pour augmenter la valorisation des déchets, la Ville de Liège, en collaboration avec Intradel, mettra tout en œuvre pour promouvoir encore davantage la

collecte spécifique de ce type de déchets.

Une réflexion sera au surplus entamée quant à la récolte des déchets organiques par sacs, comme alternative complémentaire au système susmentionné.



Ouverture de la Mairie de quartier « Guillemins »

Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, Echevine de l'Etat civil, des Mairies de quartier et des Cimetières, a fait au Collège, une déclaration relative à l'ouverture de la Mairie de quartier « Guillemins » ce lundi 3 février dès 8h30.

Elle est située dans « l'Espace Guillemins » (fond de la galerie) rue des Guillemins n° 26 et sera accessible dès ce lundi 8h30 et disposera très prochainement de l'interface de traduction en langue des signes.

Horaires:

- du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
- le vendredi, de 8h30 à 12h30

Pour commencer, une nocturne sera organisée tous les lundis jusque 18h30, cependant, la volonté est d'ouvrir cette Mairie de quartier avec un horaire décalé deux fois semaine jusque 20h afin d'offrir un service adapté aux navetteurs notamment.

Par ailleurs dans une volonté de redynamiser ces services et d'élargir l'accès aux services État civil- Population, les nocturnes en Mairies de quartier sont élargies dès ce lundi 3 février jusque 18h30 à savoir:

- le lundi: Mairie de quartier « Guillemins », rue des Guillemins n°26 à 4000 Liège
- le mardi: Mairie de quartier de Rocourt, rue François Lefèbvre n°66
- le mercredi: Mairie de quartier de Bois de Breux, Rue de Herve n°451 à Grivegnée
- le jeudi: Mairie de quartier d'Angleur, Château de Péralta, rue de l'Hôtel de Ville n°6.

Pour rappel les Mairies de Rocourt et de Angleur sont désormais ouvertes tous les samedis de 9h à 12h30.

Peuvent-être obtenus en Mairie de quartier entre autres:

- Carte d'identité (étrangers)
- Carte d'identité électronique (belge) demande de carte, renouvellement, remplacement...
- Certificats : certificat de domicile, composition de ménage, certificat de vie, certificat de nationalité
- Changements de domicile
- Copies certifiées conformes
- Extraits et copies d'actes d'état civil établis à Liège : naissance, mariage, divorce, décès
- Légalisation de signature
- Déclaration et délivrance de formulaire d'acceptation ou refus de dons d'organes
- Passeports : commande, renouvellement
- Permis de conduire, licence d'apprentissage...
- Carte accès des véhicules dans les cimetières
- Carte A pour les étudiants

L'inauguration officielle de la Mairie de quartier « Guillemins » aura quant à elle lieu lundi à 17h.



Animations pour les artistes en herbe autour des portraits de collection

M. Jean Pierre HUPKENS, Echevin de la Culture et de l'Urbanisme a fait au Collège, une déclaration relative à deux animations culturelles pour enfants.

Créamusée

Tous les premiers dimanches du mois, les musées sont accessibles gratuitement. Une bonne occasion de vivre le musée autrement et de découvrir en famille les ateliers créatifs. Petits et grands sont ainsi invités à laisser parler l'artiste qui sommeille en eux.

Portraits d'artistes


Ce 2 février 2014 de 14h à 17h, le BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège) accueille une nouvelle édition du Créamusée, au cours de laquelle les artistes en herbe pourront apprendre à détourner les portraits des collections. L'animation est gratuite et accessible dès 6 ans.


Infos pratiques : Atelier pédagogique (gratuit)

Dimanche 2 février 2014 de 14h00 à 17h00 au BAL (Musée des Beaux-Arts de Liège)

Dalle Saint-Georges / Feronstrée n°86

Pour plus d'informations:

 04/221 68 32 ou 37

 animationsdesmusees@liege.be

